



BASSINS

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 03/23

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ
SUR LA GESTION DE L'ANNÉE 2022**



Bassins- Droits réservés

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous transmet son rapport sur sa gestion pendant l'année 2022.

Table des matières

1. Municipalité.....	3
2. Préavis municipaux.....	4
3. Séances du Conseil Communal.....	4
4. Personnel communal.....	5
5. Administration générale.....	5
6. Finances.....	8
7. Domaines et bâtiments.....	9
8. Urbanisme, routes et déchetterie.....	14
9. Jeunesse, écoles, église et affaires sociales.....	16
10. Sécurité publique et police du commerce.....	18
11. Services des eaux, électricité et énergie.....	19
12. Extraits chronologiques des décisions et actions municipales.....	20
13. Conclusion.....	22

1. Municipalité

Répartition des dicastères

Sonia Pittet - Syndique

Administration générale - Alpagnes - Aménagement du territoire – Cimetière – Eglise –
Paroisse - Relations Cluny - Police des Constructions

Déléguée : AGFORS / PNRJV / STI / AISE (suppléante)

Vice-Syndic et Remplaçant : Denis Currat

Denis Currat - Municipal

Eaux – Epuration – Energie – Finances

Délégué : APEC / ARAS (suppléant) / ORPC (suppléant)

Remplaçant : André Dunand (hormis les finances)

André Dunand - Municipal

Forêts – Camping – Routes – Sécurité routière – Service du feu

Délégué : CoDir AGFORS / ORPC

Remplaçante : Nathalie Guignard-Pidoux

Nathalie Guignard-Pidoux - Municipale

Affaires sociales et Plan canicule – Bâtiments communaux – Parcs et promenades –
Place de jeu – Petite enfance – Sociétés locales

Déléguée : APEC / ARAS / Centre funéraire

Remplaçant : Marc Mazzariol

Marc Mazzariol - Municipal

Déchetterie – Ecoles – Patrouilleurs scolaires – Transports scolaires – Transition
énergétique – Piscine – Police

Délégué : CA NStCM / AISE / Clinique dentaire / SADEC

Remplaçante : Sonia Pittet

Il est à relever que Madame Pittet a été absente de mi-janvier à octobre 2022, pour raison médicale. Monsieur Currat, en sa qualité de vice-Syndic, a assuré la gestion des dicastères de la Syndique en son absence.

Séances de Municipalité

La Municipalité s'est réunie à 46 reprises pour traiter les affaires découlant de son rôle d'autorité et de celles liées aux biens du village.

Ce chiffre n'inclut pas celui des séances d'associations intercommunales dont notre village est partie prenante, que ce soient des écoles, de l'épuration, du bois, etc.

2. Préavis municipaux

Durant l'année 2022, huit préavis municipaux ont été déposés :

01/22	Demande de budget complémentaire pour la mise en place d'un plan énergie et climat communal (PECC)
02/22	Rapport de gestion 2021
03/22	Comptes communaux 2021
04/22	Demande de crédit extrabudgétaire de CHF 81'000.- pour la réfection du bâtiment situé à « la Râpe » communément appelé « Cave à fromage »
05/22	Arrêté d'imposition pour l'année 2023
06/22	Constitution d'un nouveau droit de superficie et distinct et permanent (DDP) situé au Jubillet-Chalet Tamizou, en faveur des époux Dubosson
07/22	Modification de l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux
08/22	Préavis relatif au budget 2022

Tous les préavis ont été acceptés, sauf le préavis 04/22 qui a été retiré.

3. Séances du Conseil Communal

Le Conseil communal s'est réuni à quatre reprises à la salle polyvalente aux dates suivantes :

- 13 avril 2022 ;
- 12 juin 2022 ;
- 29 septembre 2022 ;
- 15 décembre 2022.

M. Jean-Claude Allinger a démissionné et a été remplacé par Mme Evelyn Amacker.

4. Personnel communal

L'année 2022 a été marquée par des changements de personnels au sein de l'Administration communale, faisant suite au départ de la secrétaire municipale en début d'année.

Afin de pouvoir assurer le suivi des dossiers et les affaires courantes, des remplaçants ont été engagés dans l'attente de trouver un ou une secrétaire municipal-e et un ou une préposée au contrôle des habitants. Une secrétaire municipale a été engagée le 19 avril 2022 et une préposée au contrôle des habitants le 1^{er} août 2022.

Malheureusement, la secrétaire municipale a démissionné de ses fonctions au 31 décembre 2022. Des annonces ont été publiées afin de trouver quelqu'un au plus vite.

De nouveaux horaires d'ouverture de l'Administration communale ont été mis en place, avec la possibilité de convenir d'un rendez-vous hors horaires sur demande.

D'autres changements (démissions et engagements) sont également intervenus dans le courant de l'année, notamment au niveau du réseau d'accueil de la petite enfance et du personnel de la piscine.

5. Administration générale

Greffe municipal

Le Greffe municipal gère la correspondance de la Municipalité, ainsi que les demandes de naturalisations, les votations en collaboration avec le contrôle des habitants, les ressources humaines ou encore le suivi des dossiers de construction en collaboration avec le service technique intercommunal, et la gestion des locations des salles.

Il a notamment été décidé en séance de Municipalité de ne plus émettre d'acte de mœurs. En effet, la Municipalité a constaté qu'il était difficile de se porter garante en affirmant qu'une personne domiciliée à Bassins puisse être recommandée pour sa moralité et ses mœurs sur la base de renseignements souvent approximatifs.

Il y a eu plusieurs nonagénaires. Ils ont reçu la visite d'une délégation de la Municipalité pour partager un moment de convivialité et quelques petites attentions de leur propre choix.

Archives

En juillet, l'équipe municipale a consacré un samedi complet au transfert des archives communales du bâtiment principal à l'abri PC qui se situe au sous-sol de l'ancienne grande salle ; les documents sont conservés en toute sécurité et le local a été équipé d'un déshumidificateur.



Site Internet et Communications

En 2022, des travaux de refonte du site Internet de la commune ont été lancés par la Municipalité. Ces travaux, qui se poursuivront en 2023, ont pour objectif principal de simplifier le contenu et de faciliter l'accès depuis un téléphone mobile. Cette modernisation permettra une meilleure expérience utilisateur et une plus grande accessibilité pour tous les citoyens.

La Municipalité a également renforcé sa communication en éditant les décisions municipales mensuellement, par des annonces régulières sur le panneau lumineux à l'entrée du village, par une meilleure présence sur les réseaux sociaux (Facebook) et par l'édition de quatre BassInfos et de quatre tous-ménages.

Les communications des décisions municipales sont accessibles sur le site Internet.

Votations

Il y a eu quatre votations en 2022, dont une communale concernant un référendum au sujet du préavis 10/2021 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2022, référendum qui a abouti et conduit au maintien de notre taux d'imposition à 72.5 points.

Naturalisations

Huit demandes de naturalisation ont été traitées par l'administration communale. Après une inscription auprès de l'administration cantonale et une première vérification, le dossier est remis à l'administration communale, qui accompagne la personne pour la suite de la procédure.

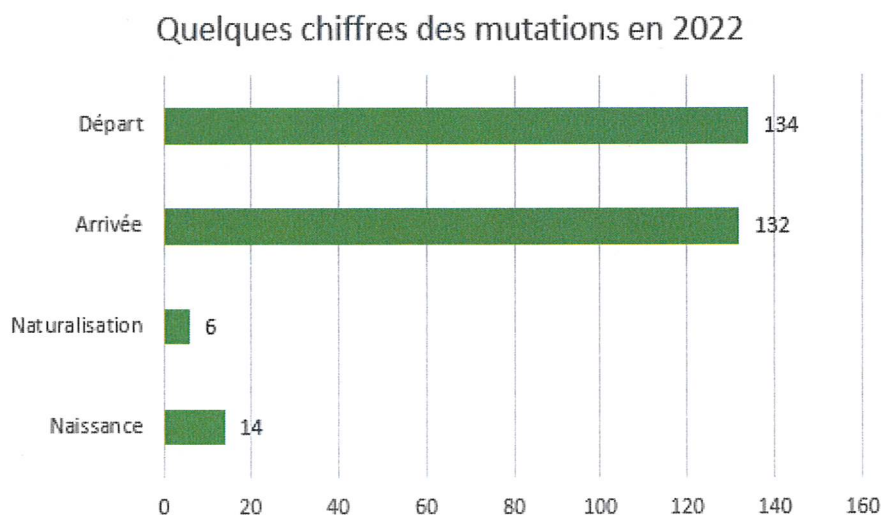
Durant cette année 2022, plusieurs personnes domiciliées à Bassins ont également acquis la nationalité Suisse.

Contrôle des habitants

Le contrôle des habitants gère toutes les mutations d'arrivée, de départ ou encore de divorce. Certaines sont transmises par le canton et la commune effectue la mise à jour du registre des habitants.

Les demandes de premier permis ou de renouvellement sont également effectuées par le contrôle des habitants en collaboration avec le Service cantonal de la population.

Au 31 décembre 2022, Bassins comptait 1'478 habitants.



D'autres tâches, comme les demandes de carte d'identité ainsi que l'inscription d'un chien ou encore la gestion des cartes de la déchetterie, la vente des cartes d'entrées à la piscine, sont réalisées par le contrôle des habitants.

Sociétés locales

Les sociétés locales sont toujours actives afin de proposer diverses animations et repas dans notre village.



La traditionnelle fête nationale s'est déroulée sous le préau de l'école sous la gestion de l'amicale des pompiers, et en présence de M. Nicolas Ray, municipal de la commune d'Arzier - Le Muids.



6. Finances

La gestion des finances communales a été confiée à GRF Société Fiduciaire SA, à Morges. Des rencontres entre la boursière et le municipal des finances, ainsi que les autres municipaux selon besoin, sont régulièrement effectuées.

7. Domaines et bâtiments

Forêt

Nous avons un réel problème à résoudre sur l'avenir de la gestion de nos forêts du au réchauffement climatique (mode d'exploitation, plantation de nouvelles essences, soin de sylviculture, etc., ...).

Le 13 octobre 2022, une journée de martelage en compagnie de M. Annen a permis de voir de près le travail de notre garde forestier, que nous remercions pour remercions pour son engagement pour la gestion des forêts communales.

Alpages

La visite annuelle a eu lieu le 2 juin 2022, sous l'égide du président du SCB (syndicat), M. Jean-Jacques André, et en présence du comité, dont fait partie la Municipalité, des exploitants concernés, et de M. Amaury Annen qui s'occupe de la gestion des différents travaux afférents à nos propriétés alpestres.

Cette journée annuelle très constructive nous permet de faire un point global sur la situation et les priorités à donner, et de mettre en œuvre les travaux d'entretien à effectuer dans le courant de l'année. L'excellente collaboration entre les différents intervenants est, elle aussi, fort appréciable.



Parmi les travaux effectués en 2022 et selon le budget à disposition vous pourrez noter :

- 1540 m de clôtures dans les alpages du Mondion, du Crot et du Planet ;
- 20 mètres linéaires de réfection de murets entre les pâturages de la Bassine et des Pralets ;

Au niveau de l'entretien des chalets :

- A la Bassine, réfection du mur de la chambre à lait ;
- Au Bugnonet, étanchéité de la citerne.
- Aux Frasses et Pralets des conduites d'eau ont été réfectionnées à entière satisfaction de nos exploitants.

En dehors de ces points, il a été procédé à l'entretien annuel courant des toitures, des chenaux et des pompes solaires pour l'alimentation en eau (montage, démontage, dépannage). Toutes ces tâches ont été effectuées par notre service forestier à notre plus grande satisfaction.

Au niveau des séances et conférences, nous avons participé à une étude sur le caravaning lancée par le Parc Naturel Régional Jura Vaudois (PNRJV) et qui a pour but d'évaluer les pratiques dans ce domaine.

L'association Harmonie d'Alpages poursuit ses tâches. La commune y garde un œil attentif et étudie les possibilités de travaux à entreprendre dans le cadre du Projet de Développement Régional Agricole (PDRA), ceci afin de pouvoir obtenir des aides financières, sous forme de diverses subventions.

Piscine

L'année 2022 a été marquée par une dynamisation de la clientèle et des clubs de la piscine, grâce à l'arrivée des nouveaux directeurs Jocelyn Schwinn et Didier Degrace. La piscine fonctionne désormais à plein régime, avec tous les créneaux horaires occupés.

Elle dessert à la fois une clientèle publique (des baigneurs) et une clientèle privée (club ou associations) qui exercent une activité dans le bassin. En 2022, la clientèle privée a pu utiliser les lieux, soit pendant les horaires publics en réservant une ou deux lignes d'eau, soit en dehors des horaires publics (privatisation de la piscine).

La clientèle publique bénéficiait quant à elle d'une ouverture 7/7 jours et d'environ 47 heures d'ouverture par semaine. Cet horaire est issu d'une réflexion d'optimisation par rapport à des modèles d'horaires continus pratiqués ailleurs (Chéserex 65h, Saint-Prex 69.5h). La fermeture de 12h00 à 16h00 permet à la fois d'éviter des coûts sur des horaires moins porteurs, de permettre aux écoles de venir sans incommoder le public et de respecter la pause des gardiens, sans devoir faire appel à des gardiens supplémentaires.

La première mission des directeurs a consisté à remettre en place une équipe de gardiens motivée, formée et à l'écoute de la clientèle. Dorénavant, il y a deux gardiens en permanence dans la piscine pour à la fois surveiller le bassin, faire face aux imprévus, délivrer des billets et assurer le fonctionnement technique. Les gardiens sont tous titulaires d'un brevet Pro Pool de la Société Suisse de Sauvetage. Le matériel de sécurité a été renouvelé. Les gardiens participent également aux activités de nettoyage, pour des raisons de coût, mais aussi pour être proches des préoccupations de la clientèle.

La deuxième mission a consisté à rétablir une dynamique avec les clubs et associations. Le tarif de location de ligne a également été revu à la hausse. En 2022, la piscine a offert un cadre socio-économique pour une quinzaine de clubs ou associations.

Activités scolaires

- AISE : apprentissage de la natation dans le cadre scolaire aux élèves des 10 communes membres de l'AISE
- ESGE : Apprentissage de la natation dans le cadre scolaire aux élèves du groupement scolaire de Genolier

Cours de natation

- Addict : École de natation de tout âge. Dirigée par Flavie Capozzi qui a effectué la double traversée (A/R) du lac Léman dans sa longueur 150km au profit d'une association.
- Cercle des nageurs de Nyon : École de natation de Nyon, apprentissage de la natation pour les enfants, propose également de l'aquagym.
- Bébés Nageurs : aisance aquatique et pédagogie spécialement adaptée pour les bébés avec la participation des parents.

Réhabilitation

- Prohome groupe Altage : participe au projet de réhabilitation psychosociale de leurs clients atteints de trouble psychique et fidèle partenaire pour le projet de la soirée de Noël
- Laurent Revenaz : Physio, il permet à ses patients de se mouvoir dans l'eau (rééducation, soins)
- École protestante d'altitude : Une dizaine d'enfants d'internat scolaire spécialisé qui favorise les activités sportives pour la réinsertion des jeunes qui, en raison de difficultés scolaires, sociales ou familiales, ont vu leur progression compromise, voire interrompue
- Vernand : Fondation qui, en partenariat avec Addict natation, permet à ses élèves atteints d'autisme lourd de se familiariser avec l'environnement aquatique

Activités sportives

- Magali Charbonnier : cours d'aquagym
- Salma Charmey : Est présente et fidèle depuis les débuts de la piscine de Bassins avec sa clientèle pour disposer de cours d'aqua fitness qui plaisent beaucoup et conviennent à tout public
- Plongée : Des écoles de plongée nous contactent pour faire des baptêmes, ceci par demandes ponctuelles.

Compétition

- Morges natation artistique : club qui participe à la formation de l'Élite suisse de la natation synchronisée, beaucoup de leurs athlètes participent à des

compétitions internationales (championnat d'Europe, championnat du Monde, préqualification olympique)

- Aquatics club XXI la Côte : Club de waterpolo évoluant en ligue nationale B (second niveau suisse) ; leur base d'entraînement et de formation (école de water-polo) se trouve à la piscine de Bassins.
- Triathlon Gland : Une vingtaine de triathlètes de tous niveaux qui profitent de l'installation lorsque les conditions en lac ne leur permettent plus de s'y entraîner

Sauvetage

- Société Suisse de sauvetage qui intervient durant les mois de septembre et octobre pour la formation et le recyclage des gardiens de baignades. Et qui, au besoin, est à même de nous mettre à disposition un de leur moniteur pour de la formation/entraînement en interne.

Troisièmement, des travaux d'amélioration du confort ont été réalisés, notamment dans le vestiaire dames, avec une nouvelle peinture, un éclairage plus lumineux et le remplacement des douches. Le hall d'entrée a également été amélioré, avec un rafraichissement des murs et l'achat de chaises en bois permettant aux parents d'observer leurs enfants.

Quatrièmement, les contrats de prestation avec différents partenaires ont été revus pour réduire les coûts d'exploitation, en particulier sur les produits et le nettoyage.

Finalement, des travaux de réfection importants ont été effectués pour réparer le fond mobile de la piscine.

En termes de communication, une dynamique a été mise en place sur les réseaux sociaux. Des événements ont également été organisés. On notera en particulier la « Christmas Kids Party » à Noël pour les enfants qui a obtenu le soutien de plusieurs sponsors. Les décors ont été réalisés par la structure Altage de Arzier - Le Muids.



Bâtiments

En janvier 2022, à la suite d'un fort épisode de bise, des éléments du clocheton situé sur le bâtiment de l'auberge communale ont été arrachés. Afin de le sécuriser, il arbore un filet rouge dans l'attente de sa réparation.



Le 8 avril, L'OFCC (office de la consommation) a procédé à une inspection dans la cuisine louée par Cuisinier Events, située derrière l'auberge communale. Plusieurs points sont à remettre en conformité notamment la peinture du plafond et la création d'un vestiaire. La peinture a été réalisée dans le courant de l'été 2022, le vestiaire sera installé en 2023.

Lors de la séance du Conseil communal du 29 septembre, le préavis No 04/22 relatif à la réfection de la cave à fromage est retiré par la Municipalité afin de privilégier une approche plus globale.

Nous pouvons constater que la location des différentes salles communales a repris son rythme d'avant pandémie.

Parcs et Promenades

En juin a eu lieu une balade-diagnostic participative concernant la réhabilitation de l'espace Gasser en partenariat avec le Parc Jura Vaudois. La Municipalité a pu constater l'intérêt et l'attachement des citoyens pour cet endroit.

Le projet va se poursuivre dans les années à venir. Voici les travaux prévus : réhabilitation des trois terrasses (biodiversité, tranquillité et accueil), enlèvement de la haie d'épicéas pour dégager la vue, démontage de la cabane, remise en état de la table et du grill et enlèvement des plantes invasives, curage des étangs, installation d'un cabanon à outils, pose de mobilier naturel, réfection des chemins et barrières. Cette liste est appelée à évoluer.



Toujours en collaboration avec le Parc Jura Vaudois, la haie de buissons non indigènes située en contrebas de la piscine a été remplacée par des espèces indigènes.

Le terrain de volley a été déplacé de la piscine au terrain de football.

8. Urbanisme, routes et déchetterie

Police des constructions

Une visite pour la délivrance des permis d'habiter a eu lieu le 20 septembre 2022, en compagnie du STI.

Dans le courant de l'année, nous avons établi 21 permis de construire et délivré 16 permis d'habiter.

Comme vous le constaterez, ce dicastère occasionne une lourde tâche administrative au sein de la collectivité.

Deux gros dossiers de demande d'autorisations de transformations lourdes sont à ce jour encore sous le coup de procédures judiciaires de longue haleine, puisque ces mêmes dossiers datent de la législature précédente. Ils ont demandé un travail conséquent.

Au niveau urbanistique, le PDCom, qui devait être validé par l'autorité cantonale, occasionne toujours et encore des remarques. Nous poursuivons la démarche avec assiduité, avec l'aide du bureau d'ingénieurs mandaté sur ce projet.

La Municipalité a également signé en 2022 deux actes notariés, l'un concernant la constitution de nouveau DDP au chalet du Jubillet, et l'autre relatif à l'achat par la commune d'une parcelle de stationnement au départ de la route La Cézille direction Bassins, achat qui avait été conventionné mais non finalisé, sous l'ancienne législature.

Routes

Tous les travaux de réfection du tronçon Le Châtelard (revêtement définitif, marquage de la chaussée, passage piéton) ont été réalisés.

Nous avons observé un défoncement sur une partie de la route du ravin en face du restaurant de la Cézille ; une étude sera menée en 2023.

Un important sujet est également à l'étude pour la rénovation du chemin de la Trappe.

Sécurité routière

La pose de pôles-cônes aux alentours des écoles Jean de la Fontaine s'avère très efficace. Cette démarche sécuritaire, se poursuivra sur la route des Montagnes courant 2023.

Déchetterie

Au cours de l'année 2022, des améliorations significatives ont été apportées à la déchetterie :

- Une mise en place de la collecte du Sagex et des plastiques durs a été initiée dans le cadre d'un projet pilote, contribuant à une meilleure gestion du recyclage.
- Des mesures de confort et de sécurité ont été prises, notamment avec la mise à niveau des conteneurs à bois, ferraille et verre, rendant inutile l'utilisation d'escaliers pour accéder au conteneur à bois.
- Le terrain de la zone restreinte a été aplani et un enrobé a été posé. Ceci améliore le confort des usagers, en particulier lorsque les conditions sont humides

Politiquement, la Municipalité a communiqué une nouvelle version de la directive de la déchetterie qui annonce :

- A titre de projet pilote, la gratuité de la dépose de déchets verts à partir du 1er janvier 2023 ;

- La baisse de la taxe forfaitaire et de la taxe au poids à partir du 1er janvier 2023.



9. Jeunesse, écoles, église et affaires sociales

Structure d'accueil

Le 14 mars a eu lieu une assemblée extraordinaire du Réseau d'Accueil de Bassins (RAB), lors de cette assemblée, la dissolution de cette association de droit privé a été votée et la structure est reprise au sein de la Commune de Bassins. Cela n'implique pas de changement pour les familles et les collaborateurs mais facilitera les démarches pour un rapprochement avec un autre réseau.

Mme Barraud, employée en qualité d'assistante socio-éducative (ASE) depuis 2014 et directrice pédagogique depuis janvier 2021, a cessé son activité auprès de la Commune au 30 septembre 2022. La Municipalité la remercie pour son implication durant toutes ces années.

Le 1^{er} septembre 2022, Mme Tétier-Zaccaria a été engagée au poste de directrice pédagogique.

La structure compte une dizaine d'employés et deux apprenties. Un grand merci à tous les collaborateurs de la structure d'accueil pour leur engagement.

Structures	Nombre d'enfants	Heures consommées
UAPE	63 / mois	11'982 heures
Abricroque (cantine)	301/ semaine	
AMF (mamans de jour)	16 inscrits sur l'année	18'211 heures
Crèches	14 inscrits sur l'année	14'016 heures
Jardin d'enfants	9 jusqu'en juin et 5 jusqu'en décembre	11'982 heures

Ecoles

Dans sa décision n° 184 du 22 juin 2022, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture explique que : « l'affichage numérique frontal (ANF) est à charge des communes ». Pour donner suite à une demande auprès du Conseil Intercommunal de l'AISE, le CoDir de celui-ci avait effectué l'étude financière pour l'installation d'écrans interactifs dans toutes les classes qui n'en disposaient pas encore.

Grâce au soutien de l'AISE, l'année 2022 a vu l'achat d'écrans interactifs pour cinq classes de Bassins.

Ce matériel permettra au corps enseignant de dispenser les cours pour les élèves du primaire avec des supports actuels. Les écrans interactifs tactiles sont capables de fonctionner de manière autonome ou branchés à un ordinateur ; ils offrent aussi une meilleure qualité d'image, une absence d'ombre portée et une luminosité accrue. Ces écrans interactifs rendent les élèves actifs cognitivement. De plus, ils enrichissent la dynamique de la classe.

Les anciens tableaux noirs, les rétroprojecteurs et les appareils audio seront remplacés.

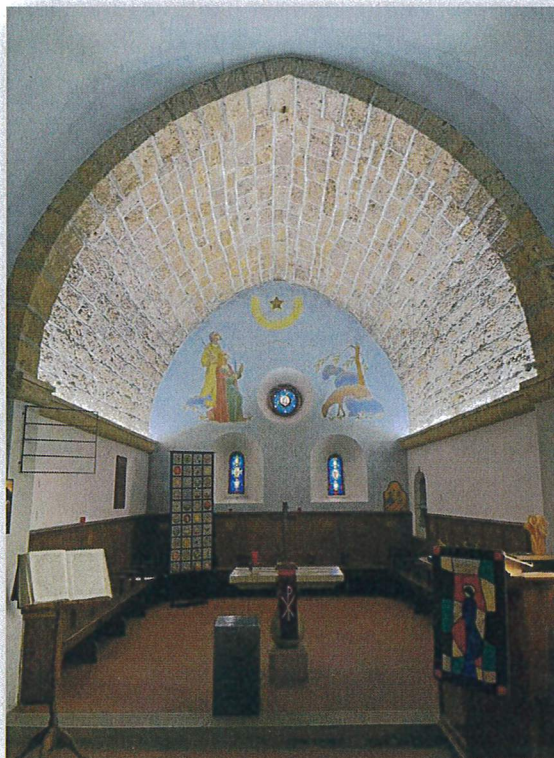
Patrouilleurs scolaires

Les patrouilleuses et patrouilleurs assurent la sécurité de nos enfants sur le passage piéton et à l'arrêt de bus quatre fois par jour en période scolaire. La Municipalité remercie ces personnes pour leur engagement, par tout temps, au profit de la sécurité des élèves.

Nous remercions également Mme Nicole Barraud pour avoir assuré le poste de responsable des patrouilleurs scolaires en 2022. À la rentrée scolaire d'août 2022, ce poste a été repris par Mme Caroline Farinelli, qui poursuit ce travail important de coordination des patrouilleurs.

Eglise

L'année 2022 a vu l'automatisation de l'éclairage du chœur de l'église Notre-Dame de Bassins, ceci pour un usage simplifié de l'éclairage et également par souci d'économie d'énergie.



Plan canicule

En plus d'un courrier personnellement adressé, des communications faites sur le panneau d'affichage et le site internet, les collaborateurs de la Commune se sont rendus chez plusieurs habitants afin de s'assurer de leur bonne santé durant les périodes de canicule.

10. Sécurité publique et police du commerce

Police

Le nombre d'évènements enregistrés par la police cantonale vaudoise pour Bassins est stable par rapport à l'année précédente.

Manifestations (POCAMA)

Cette année nous avons reçu plusieurs demandes de POCAMA, notamment pour l'organisation des marchés estivaux et repas.

11. Services des eaux, électricité et énergie

Plan Energie et Climat Communal (PECC)

En juin 2020, le Conseil d'État a présenté la première version du Plan climat qui répondait à l'un des objectifs prioritaires de son programme de législature. L'objectif est de réduire de 50% les gaz à effet de serre d'ici 2030 et de 100% à horizon 2050.

L'une des mesures stratégiques de ce Plan climat concerne les communes qui sont décrites comme des partenaires indispensables à l'atteinte des objectifs climatiques, du fait notamment de leur proximité avec la population et leurs compétences dans des domaines tels que la mobilité, l'énergie ou l'aménagement du territoire. Le Plan Energie et Climat Communal (PECC) est au cœur de ce dispositif.

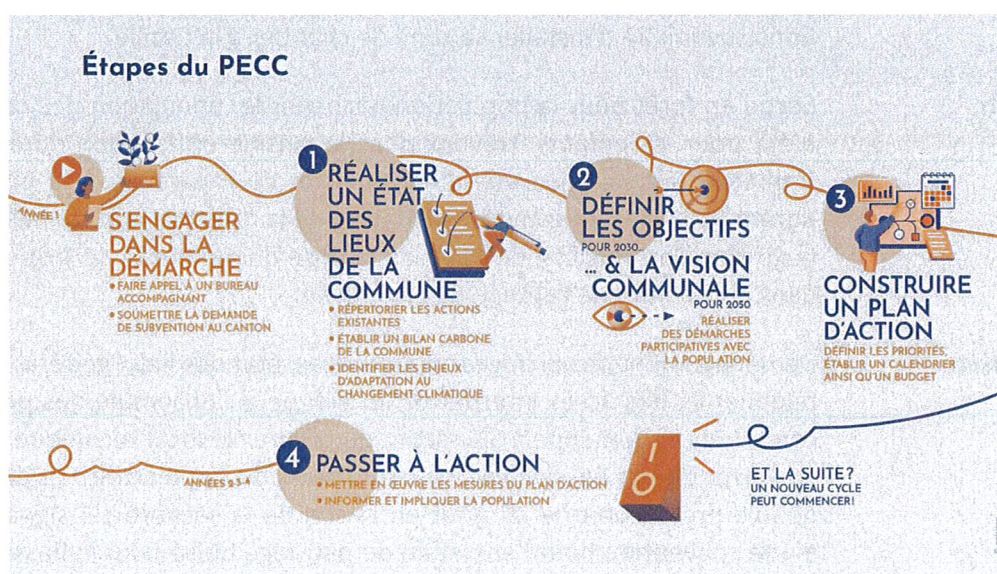
C'est ainsi que les communes de Bassins, d'Arzier-Le Muids et de Le Vaud se sont associées pour l'établissement d'un contrat avec un unique mandataire pour l'accompagnement dans le PECC. Après avoir reçu plusieurs propositions, c'est l'offre Eqlusion Sàrl qui a été retenue.

En avril 2022, le Conseil Communal approuvait la démarche en acceptant le préavis 01/22, engageant ainsi la commune dans la transition énergétique.

L'essentiel des activités menées par la commune est :

- S'engager dans la démarche, mettre en place des réunions de coordination avec les autres communes et la collaboration avec Eqlusion Sàrl ;
- Réaliser un état des lieux, récolter des données pour le calcul du bilan carbone ;
- Réfléchir sur les enjeux prioritaires, répertorier les actions.

Ces activités se poursuivront en 2023, afin de définir les objectifs et construire un plan d'actions.



12. Extraits chronologiques des décisions et actions municipales

Janvier	Réparation de nids de poules sur certaines routes, information aux collaborateurs et collaboratrices de l'absence de Mme Pittet.
Février	Etablissement du dossier de mise à l'enquête complémentaire du PACom en collaboration avec le bureau Plarel, étude de la mise en conformité du trop-plein de la source de Monteau et de la chambre de réunion de la Bataille avec le bureau Schenk SA, engagement de Mme Pasche en qualité de remplaçante au poste de préposée au contrôle des habitants, déplacement de l'installation de chantier Debonneville au chemin du Sétif afin de pouvoir utiliser le parking P2 de la piscine.
Mars	Vente du container-bureau posé sur la Place de la Couronne, désaffectation de l'ancien jardin du souvenir et transfert des cendres, débarras de la grue entreposée en forêt, signature d'une convention pour le balisage de cheminement VTT, signature d'une convention avec le Parc Jura Vaudois pour la réfection des murs en pierres sèches, remerciements à M. Frieden à la suite de la cessation de son activité Aquarius, décision de réaliser des travaux de gainage du collecteur EC Fin d'Enhaut.
Avril	Engagement de Mme Bruchez au poste de secrétaire municipale, réparation de la porte coulissante du hangar à copeaux, réfection de la citerne du Bugnonnet, suppression du service rail-bus Bassins, déplacement du terrain de beach-volley de la piscine au terrain de foot.
Mai	Inventaire et contrôle des bornes hydrantes, signature d'un mandat de prestation service technique avec M. Annen, via l'AGFORS, validation des comptes communaux 2021, acceptation de diverses offres pour l'entretien des routes communales, déplacement de l'indicateur de vitesse dans différentes zones du village, validation des tarifs de location des différentes salles communales, autorisation à JPF Construction SA d'installer sa zone de chantier à la Cézille.
Juin	Sortie en forêt pour la population bachénarde, annulation des camps d'été pour les enfants, travaux dans la cuisine en location durant la fermeture estivale, travaux d'entretien et de réparation à la piscine durant la fermeture estivale, validation de la directive communale sur la gestion des déchets, décision de la pose d'une bonde de trop-plein dans la chambre de captage de La Bataille.
Juillet	Déménagement des archives communales, état des lieux général de la téléphonie, des accès internet et du wifi pour l'ensemble des postes communaux, demande à Swisscom de réparer le local technique près de l'arrêt de bus Bassins-Piscine, annulation du feu d'artifice et du feu de joie prévus pour le 1 ^{er} août en raison de la sécheresse, signature d'une convention pour l'entretien du pâturage boisé pour la Bassine –

zone le Peney, travaux d'aménagement à la déchetterie, mise en place de restrictions d'eau.

- Août** Validation des nouveaux horaires d'ouverture du bureau communal, engagement de Mme de Coppet en qualité de préposée au contrôle des habitants, validation du décompte 2021 de l'AGFORS, renforcement de la surveillance du respect de restriction d'eau, nomination de Mme Farinelli en tant que responsable des patrouilleurs scolaires.
- Septembre** Engagement de Mme Tétier-Zacaria en qualité de directrice pédagogique de l'accueil de jour des enfants, modification de l'attribution et des compétences des dicastères, rencontre avec l'administrateur et le liquidateur de Piscine de Bassins SA pour un point de situation, rencontre avec Romande Energie SA au sujet de l'avancement des travaux du CAD et du développement envisagé en 2023, attribution des travaux de démolition et de remise en état après enlèvement des socles des barrières automatiques arrêt de bus Bassins-Piscine, levée des restrictions d'eau.
- Octobre** Décision de limitation de l'éclairage de Noël, envoi du projet de convention de soutien à la piscine aux communes voisines, signature d'une convention pour un parcours VTT, validation d'une offre pour la récupération du flaconnage à la déchetterie,
- Novembre** Autorisation à Romande Energie SA pour la pose d'une chaufferie mobile (appoint pour l'hiver), transmission du PACom modifié au bureau d'ingénieur, décision de procéder au passage de MCH2 le 01.01.2025, acceptation de l'audit de la SADEC pour les déchets spéciaux ménagers, validation des tarifs eau et épuration 2023.
- Décembre** Organisation de la Christmas Kids Party, validation du devis pour la réparation du climatiseur de la piscine, choix de l'ancienne grande salle comme point de rencontre d'urgence (PRU) en cas de pénurie d'électricité, validation du projet « Sentier des 3 villages ».

13. Conclusion

L'année 2022 est la première année pleine de la nouvelle Municipalité, entièrement renouvelée mi-2021. Conformément à son plan de législature, la Municipalité a œuvré pour instaurer un climat apaisé avec le Conseil et la population, en mettant l'accent sur la transparence dans les échanges avec les commissions, la clarté des comptes, la communication et le soutien aux sociétés locales.

Des défis ont jalonné l'année 2022, notamment l'absence médicale prolongée de notre syndique et les changements au niveau du personnel communal. Nous remercions chaleureusement tous les collaborateurs de la commune pour leur engagement.

La Municipalité se réjouit d'avoir pu avancer en 2022 sur plusieurs projets sur lesquels elle s'était engagée :

- La restructuration des comptes communaux
- L'entretien du patrimoine, dans un contexte budgétaire serré
- Une gestion de la piscine revenue dans le giron communal, avec une progression de l'activité
- Le lancement d'un programme ambitieux du Plan Energie et Climat Communal (PECC)
- Le rapprochement avec les communes voisines.

La Municipalité a su travailler « Ensemble », dans un contexte d'assainissement, à des avancées significatives dans la gestion communale et au démarrage de projets ambitieux pour l'avenir de la commune. Nous sommes certains que ces efforts porteront leurs fruits et contribueront à améliorer la qualité de vie des habitants de Bassins.



Vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis n°03/23 relatif à la gestion 2022,

Vu le rapport de la commission de gestion,

Ouï les conclusions du rapport de la commission précitée,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

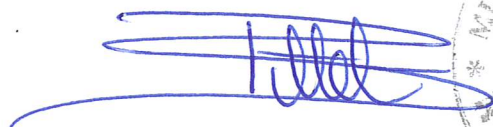
Le conseil communal de Bassins décide :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2022

Ainsi approuvé en séance de Municipalité du 16 mai 2023, pour être soumis au Conseil Communal de Bassins.

Au nom de la Municipalité

La Syndique :



Sonia Pittet



La Secrétaire municipale :



Morgane de Coppet

